

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Projet Parc éolien sur Courant
De : BERNUCHET17 <bernuchet17@orange.fr>
Date : 20/02/2020 11:52
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mr le Commissaire enquêteur et Mr le Préfet,

A la lecture des avis donnés par mails, qu'elle n'a pas été mon étonnement en voyant des avis favorables à ce projet émanant de personnes n'habitant pas sur Courant ou les alentours proches.

Il est facile d'être Pour quand on n'a pas une éolienne sur le pas de sa porte, il en serait certainement autrement s'ils en avaient à un peu plus de 500 m de leur maison. Ou alors, il ont un intérêt financier dans ce projet ou quelqu'un de leur entourage.....

Des riverains qui ont été Pour des projets éoliens à proximité de chez eux, sont désormais Contre même pour des projets plus éloignés car ils subissent des nuisances au quotidien dont ils ne pensaient pas au départ.

Je vous demande donc Messieurs, de bien faire la part des choses dans ce projet car ce sont véritablement les habitants proches de ce projet qui seront concernés et pas ceux habitant à des dizaines de kilomètres.

Pour notre part, nous habitons à un peu plus de 500 m des éoliennes E6 et E7 et donc, je vous demande, pour notre santé et notre tranquillité, le retrait pur et simple de ces 2 éoliennes du projet actuel.

Vous en remerciant par avance,

Cordialement

Mme Berthelot - 55 rue St-Jean - 17330 COURANT



Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Projet D'Un Parc Éolien Sur La Commune De Courant

De : Jacques Beck <jacquesbeck@hotmail.com>

Date : 20/02/2020 19:13

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Jeudi 20 Février 2020

Bonjour,

Je suis opposé à l'implantation de ce parc éolien pour les raisons suivantes :

- Trop proches des premières habitations de La Benâte
- Trop d'éoliennes sont déjà implantées tout autour de notre commune : une légère nuisance sonore, mais surtout, une forte nuisance visuelle
- La rentabilité d'une éolienne n'est, non seulement pas prouvée, mais il est même probable qu'elle coûte beaucoup plus qu'elle ne rapporte !
- Que deviendront les éoliennes arrivées en fin d'exploitation ?
- En cas de défaillance de l'exploitant (faillite, etc.), a-t-on la certitude de la remise en marche d'une éolienne hors service ?

Cordialement,

Jacques BECK

JE SUIS CHARLIE

Sujet : [INTERNET] projet éolien de Courant

De : Aude SALLIC <aude.sallic@wanadoo.fr>

Date : 20/02/2020 21:15

Pour : pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

en quelques années, le nord de la Charente-Maritime a été défiguré par une implantation anarchique et invasive d'éoliennes sans concertation réelle avec les habitants qui subissent la dégradation de leur environnement. Et ce désastre se poursuit. Si je ne suis pas opposée aux énergies renouvelables, loin s'en faut, je trouve que l'on sacrifie notre secteur alors que l'on préserve les zones plus touristiques. Si l'éolien devait être la solution à la lutte contre le réchauffement climatique, alors déployons-le sur tout le territoire et non uniquement autour des villages dits défavorisés car nous avons déjà largement participé à l'effort national et ressentons désormais un sentiment d'étouffement.

Respectueusement.

Aude Sallic

Sujet : [INTERNET] projet de la ferme éolienne de la belle étoile

De : emmanuel sallic <emmanuel.sallic@wanadoo.fr>

Date : 20/02/2020 21:46

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

habitant Antezant la chapelle depuis 13 ans, je m'inquiète de la perte d'attractivité de la région de Saint Jean d'Angély du fait du développement à tout va des "fermes" éoliennes qui dénaturent les paysages et saturent l'horizon. En effet, lorsque l'on arrive sur un promontoire où qu'il soit à proximité de Saint Jean d'Angély, sur 360° ce ne sont que des éoliennes. A ce stade c'est déjà difficilement acceptable et lorsque je prends connaissance de la multitude des projets en cours ou à venir, je suis abasourdi.

Le vent souffle régulièrement partout sur l'Aquitaine et étrangement les opérateurs s'acharnent sur notre zone. Il semble qu'il n'existe aucun schéma d'implantation. C'est à qui remportera le juteux marché. Si l'éolien est l'avenir, alors que chaque citoyen y contribue et ne concentrons pas tout au même endroit.

La ruralité n'est plus si paisible à vivre vue les tensions que ces éoliennes provoquent entre ceux qui ont un intérêt à leur implantation et ceux qui sont consternés de voir leur environnement se dégrader et leur bien immobilier dévalué sans aucune contrepartie.

Cordialement.

Emmanuel Sallic



Sujet : [INTERNET] Projet éolien Courant

De : sarah lemullier <psy.sans-soucis@hotmail.fr>

Date : 20/02/2020 21:49

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Vous trouverez ci joint un courrier concernant le projet éolien sur la commune de Courant.
Mon avis est positif.

Cordialement

Sarah Lemullier

— Pièces jointes : —

lettre éolienne.pdf

30 octets



Monsieur le Commissaire enquêteur,

Habitante de Taillant et proche de Courant, je vis à proximité d'éoliennes qui sont pour moi comme des moulins, qui font partie intégrante du paysage de nos jours. Les poteaux électriques ne nous choquent plus aujourd'hui mais imaginez à l'époque !

Je suis pour ce moyen de produire de l'énergie qui est local, renouvelable, mais surtout propre et sécurisé.

Faut-il qu'il y ait un accident en France, du type de la catastrophe de Fukushima, pour que certaines franges de la population se sentent concernées et prennent conscience que la technologie nucléaire est dépassée et dangereuse ?

Il ne se passe pas un mois sans qu'une anomalie, une défaillance, un accident ne soit relevé dans nos chères centrales qui sont vieillissantes et qui vont nous coûter très cher financièrement, humainement et écologiquement.

Je suis maman de deux enfants et je souhaite leur laisser un environnement dans lequel ils puissent grandir en toute quiétude.

Il est intéressant de voir comment sont défendus des intérêts personnels au détriment de l'intérêt collectif.

Arrêtons de ne penser qu'à notre petit confort égoïste qui se fait généralement au détriment des voisins.

Aussi, même si les éoliennes ne sont pas toutes fabriquées en France, avec cette technologie, il n'est pas nécessaire d'envoyer nos jeunes militaires pour défendre nos mines d'uranium dans des pays tels que le Niger ou le Kazakhstan avec lesquels nous sommes contraints d'entretenir des relations politiques profitables.

Il n'est pas non plus nécessaire de prévoir des centres d'enfouissement de déchets nucléaires avec les risques que cela comporte sur des milliers d'années. Allons-nous continuer à tout détruire ? Pensons aux générations futures.

A l'heure où le prix de l'énergie est régi par les aléas géopolitiques externes liés à l'exploitation de ressources, il me semble raisonnable de nous tourner vers des énergies dont la ressource est illimitée. L'éolien, aujourd'hui très compétitif (5 fois moins cher que le nucléaire de nouvelle génération et équivalent au nucléaire amorti) assure une production à long terme, propre et indépendante de l'exploitation des ressources.

Cette technologie a du bon, elle consomme peu d'espace par rapport à sa production.

De plus, elle permet des retombées économiques directement perçues par nos communes rurales et permettent de rénover des routes, maintenir des lieux de culture, restaurer les monuments historiques... Sans compter les emplois qui sont créés localement pour construire et réaliser la maintenance des parcs. C'est aujourd'hui un des facteurs de dynamisme de nos régions.

Par ailleurs c'est une technologie qui laisse peu de trace après sa fin de vie. On retire les aménagements et on rend la surface aux agriculteurs une fois l'exploitation terminée. Mieux encore, on peut remplacer les vieux modèles par des plus récents. De plus les éoliennes sont recyclables à 90% ce qui fait que cette énergie est réellement propre, au-delà des émissions de CO2 évités.

Les éoliennes sont visibles certes, notamment dans cette partie de notre département. C'est normal, quand on sait toutes les contraintes rencontrées pour trouver des terrains favorables et ventés.

Pour toutes ces raisons, je suis favorable à ce projet éolien sur Courant.

J'espère, Monsieur le Commissaire enquêteur, que vous comprendrez que ce projet va dans l'intérêt de la population.

Bien cordialement

Sarah Lemullier

Sujet : [INTERNET] Lettre de soutien au projet de parc éolien à Courant

De : Julien Pougard <julien.pougard@outlook.fr>

Date : 20/02/2020 22:44

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver en pièce jointe une lettre témoignant des raisons de mon soutien au projet de parc éolien à Courant.

Vous en souhaitant bonne lecture et vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien y porter.

Bien cordialement

Julien Pougard

Habitant du territoire Val de Saintonge

— Pièces jointes : —

lettre soutien parc éolien Courant.pdf

30 octets



Julien POUGNARD
14, rue de la fontaine
L'Aubrée
17350 Taillant

à Monsieur le Commissaire Enquêteur

Taillant, le 19 février 2020

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Habitant de Taillant à 15 km de Courant depuis 2015 et habitant sur le territoire du Val de Saintonge depuis 2011, je voudrais par la présente manifester mon soutien au projet éolien de la commune de Courant. Mon habitation se situe à 900 mètres d'un ensemble de 5 éoliennes qui pour citer l'un de mes enfants âgé de 3 ans « sont de grands moulins » loin d'être aussi gênants que certains veulent le faire croire. Pour mes enfants, ces éoliennes ont toujours fait partie du paysage alors qu'ils n'ont pas conscience de leurs apports tant économiques qu'écologiques. Alors si celles-ci amènent quelques petites nuisances sonores (pour qui veut l'entendre) ou visuelles (pour qui veut le voir), aux yeux de nos générations futures, ces changements vers des énergies vertes sont déjà intégrés.

A l'heure où le prix de l'énergie est régi par les aléas géopolitiques externes liés à l'exploitation de ressources, il me semble raisonnable de nous tourner vers des énergies dont la ressource est illimitée. L'éolien, aujourd'hui très compétitif (5 fois moins cher que le nucléaire de nouvelle génération et équivalent au nucléaire amorti) assure une production long terme, propre et indépendant de l'exploitation des ressources.

Le parc éolien de Courant devrait produire de l'électricité pour plus de 18 000 personnes pendant 20 ans, avec 7 éoliennes seulement ! Cette technologie a du bon, elle consomme peu d'espace par rapport à sa production. De plus, elle permet des retombées économiques directement perçues par nos communes rurales et permettent de rénover des routes, maintenir des lieux de culture, restaurer les monuments historiques... Sans compter les emplois qui sont créés localement pour construire et réaliser la maintenance des parcs. C'est aujourd'hui un des facteurs de dynamisme de nos régions.

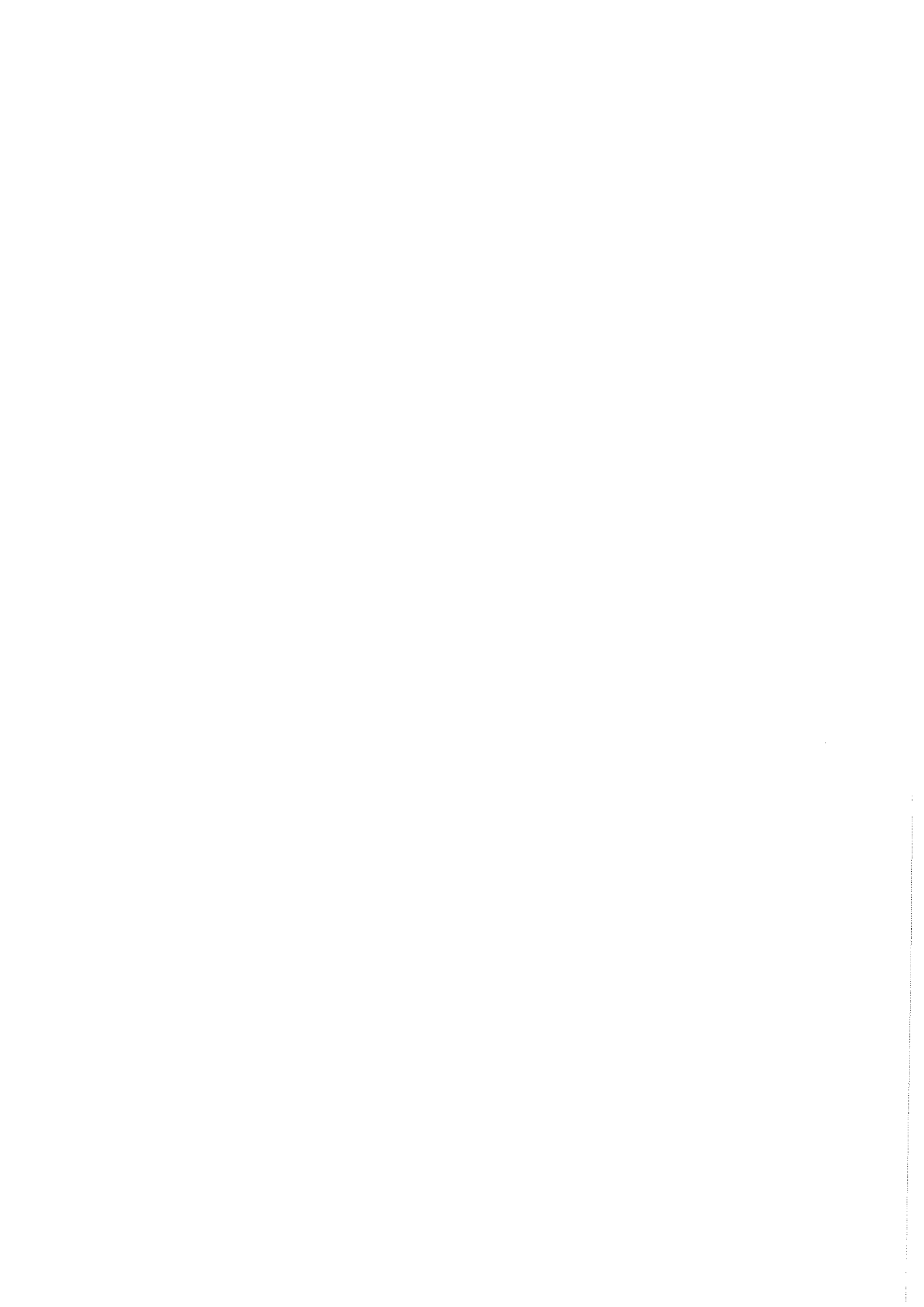
Par ailleurs c'est une technologie qui laisse peu de traces après sa fin de vie. On peut remplacer les vieux modèles par des plus récents. De plus les éoliennes sont recyclables à 90% ce qui fait que cette énergie est réellement propre, au-delà des émissions de CO₂ évitées.

Les éoliennes sont visibles certes, notamment dans cette partie de notre département. C'est normal, quand on sait toutes les contraintes rencontrées pour trouver des terrains favorables et ventés. Comment peut-on vouloir freiner les énergies propres, sûres et efficaces pour des raisons personnelles de confort ? L'appréciation de ces machines de jour comme de nuit est subjective et nous devrions être fier de participer activement à un changement d'énergie nécessaire pour notre environnement.

Pour toutes ces raisons, j'émet un avis favorable à ce projet de 7 éoliennes sur la commune de Courant. Je vous remercie Monsieur le Commissaire Enquêteur de l'intérêt que vous y porterez.

Sincèrement

Julien Pougard



Sujet : [INTERNET] PROJET EOLIEN : FERME EOLIENNE DE LA BELLE ETOILE
De : Michel BERTHELOT <michel.berthelot17@wanadoo.fr>
Date : 21/02/2020 06:48
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

PROJET EOLIEN : FERME EOLIENNE DE LA BELLE ETOILE

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis un habitant de Courant, mon village natal, actuellement hors de France, je me permets de vous adresser ces quelques lignes :

Peut-être que ce titre d'un expert de l'éolien vous dit quelque chose :

EOLIENNES : La face noire de la transition écologique - Vers un scandale environnemental mondial.

Je suis totalement contre l'implantation de nouvelles éoliennes non seulement sur la commune de Courant, mais sur les communes environnantes. En effet, ces machines se trouvent de plus en plus près des habitations. Je ne vous détaillerai pas les impacts, cela a déjà été fait par les opposants.

Aujourd'hui, les promoteurs éoliens nous font croire à une écologie propre et immaculée des éoliennes, jusqu'à les comparer à des végétaux pour souligner l'aspect naturel, écologique. Ce sont des matières polluantes et pour beaucoup non recyclables, sans oublier des socles en béton armé indestructibles. Cela sert aujourd'hui pour ces sociétés à faire des **profits énormes** sur une destruction massive de l'environnement, sur le dos des utilisateurs d'électricité, sans oublier également l'appât du gain pour les propriétaires qui fournissent leurs parcelles de terre.

Je crois que beaucoup "d'écologues" devraient se poser les bonnes questions sur les éléments qui composent ces machines. L'éolien nous coûtera de plus en plus cher.

Encore beaucoup de choses seraient à dévoiler sur l'éolien, mais pour terminer, d'après plusieurs enquêtes, la démocratie participative serait mise à mal, beaucoup de témoignages des participants des enquêtes publiques révèlent souvent un parti pris favorable des commissaires enquêteurs et une absence de prise en compte de l'avis de la population. Je souhaite que celle-ci face partie des rares exceptions.

A mon grand regret, aucune consultation de la population (communale, et celle en périphérie) n'est effectuée (à quelques exceptions) avant de donner l'accord par le maire et son conseil municipal sur un projet futur d'un parc éolien.

STOP AUX EOLIENNES SUR NOTRE COMMUNE.

Bien cordialement

Michel BERTHELOT

Sujet : [INTERNET] enquête publique éoliennes de Courant
De : "L.M.M MARTON" <louis-mireille.MARTON@orange.FR>
Date : 21/02/2020 11:04
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,
veuillez trouver ci-joint mon avis sur la construction du nouveau parc éolien "la belle étoile".
Respectueuses salutations,

Mireille Marton

— Pièces jointes : —

enquête publique eoliennes courant.pdf

30 octets



Madame Marton Mireille
Maître es Sciences en Biologie et Ecologie
ex aquacultrice marine et professeur de biologie géologie
en retraite depuis un an et 1/2
3 rue du lavoir
Courant

à Mr le commissaire enquêteur,

Enquête publique : Parc éolien de la belle étoile

Même si je suis pour les éoliennes par principe au regard du réchauffement climatique : je suis contre l'implantation de ce nouveau parc sur notre commune en voici les raisons:

1) Impact sur la faune des oiseaux et des chauves-souris:

L'étude avant implantation semble sérieuse mais elle n'est pas exhaustive car faite ponctuellement . Par exemple : deux espèces d'oiseaux n'ont pas été citées : la **gorge-bleue**: espèce protégée pourtant très présente dans les colzas de mars à août , et le **roitelet** : présent et migrateur , un des oiseaux migrateurs les plus tués par les éoliennes y compris par celles des alentours.

En ce qui concerne les **pluviers dorés et les vanneaux**: l'étude conclue qu'il n'y pas de rassemblement important dans la zone : j'ai pourtant observé en Janvier 2019 un rassemblement d'environ 200 vanneaux accompagnés d'une 100aine de pluviers posés dans le secteur Nord ou doit être implanté une éolienne. Zone appartenant à la vallée de la Boutonne et à ce titre "**corridor écologique et réservoir de biodiversité type vallée**".

Aucune considération non plus pour les **busards cendrés** qui nichent et chassent précisément dans une zone (Sud)ou plusieurs éoliennes doivent être implantées. Cette espèce est pourtant classée nicheuse patrimoniale vulnérable.

Pourquoi dans la partie prévisionnelle de l'étude aucun chiffre de mortalité n'est avancé pour les oiseaux et les chauve-souris ? les suivis de mortalité des parcs existant dont certains sont très proches (La Benâte) devraient en donner une idée !

Néanmoins grâce au passage d'un milan royal et à la reproduction de milans noirs le bridage de certaines éoliennes est envisagée sans autre précision. Mais en réalité ces busards ainsi que **les busards St Martin** (classé aussi espèce nicheuse patrimoniale vulnérable en Poitou Charente) qui se reproduisent aussi dans ces zones **resteront-ils dans le secteur** ? Rien n'est moins sûr!

Ces rapaces constituent l'un des intérêts majeurs de l'avifaune sur notre commune .

Aucune considération non plus pour les **chauves-souris** alors que les plus tuées y compris dans le secteur par les éoliennes appartiennent à des espèces en danger.

L'effet "barrière" est aussi niée mais si l'on tient compte de tous les projets cela devient douteux.

Pourquoi n'y a-t-il pas de proposition d'accompagnement pour compenser les pertes comme le font d'autres organismes ? reconstitution des couloirs de verdure entre les massifs forestiers.....

Si les éoliennes sont construites il faudra être extrêmement vigilant quant à l'application des mesures prévues et des recommandations qui ne manqueront pas d'être ajoutées par les organismes qui feront le suivi des mortalités, ce qui m'inquiète car elles ne sont pas obligatoires et les sociétés d'exploitations se vendent et se revendent les parcs....alors à court terme et à long terme...

2) Le bruit :

Après lecture du dossier, très technique bien sûr, j'ai plusieurs remarques à émettre:

L'établissement de la rosace des vents horaire à été établie sur 15 jours en février ! cela reflète-t-il vraiment ce qui se passe toute l'année ? En tout cas c'est une période où les habitants sont dans leur maison et non dehors et ils sont donc moins impactés par le bruit des éoliennes qu'à la belle saison.. Personnellement j'habite au Sud-Ouest du bourg de Courant et j'entends les éoliennes dès que le vent est un peu fort et quand le vent est à l'Est il suffit de s'avancer dans la rue du champ bas pour entendre le bruit de l'autoroute...

Je trouve contestable que l'on ne considère que le bruit "émergent" notre cerveau ajoute les bruits il ne les soustrait pas !! d'autant que l'échantillonnage des prises de son est très ponctuelle, voire faible et que les éoliennes existantes sont considérées comme des "bruits de fond" !! C'est alors facile d'en ajouter .

Néanmoins il est établi que par vent fort le bruit dépassera la norme et que certaines devront être bridées après études acoustiques complémentaires mais la nuit seulement , et le jour n'a-t-on pas droit au calme ??

3) Impact sur le Paysage et la valeur de l'immobilier.

Un village et ses hameaux cernés par les éoliennes: 65 visibles actuellement de la colline de Ligueuil ce sera au moins 90 si je compte les projets ! certaines sont loin c'est vrai ! mais c'est **20 éoliennes dans un rayon de 5 km** qui sont prévues!!! dans toutes les directions : un lot d'éoliennes! celles de Courant font 150 m, celle prévues 180m ! mais l'exploitant se vante d'avoir été magnanime puisque les premières éoliennes prévues devaient mesurer 200m...et qu'il en a supprimé 2...

Quoi qu'il en soit il est évident que cela ne va pas "booster" la valeur de l'immobilier!! ! le dossier dit : que l'influence peut être " positive sur le tourisme selon les sensibilités" Il faut oser écrire celaIl est évident que cela va plutôt faire fuir les acheteurs: C'est déjà le cas de ma sœur qui voulait s'installer dans le secteur en 2017 mais qui a renoncé en apprenant l'existante de tous ces projets éoliens....

Le document nie cela en faisant référence à des études peu récentes faites aux USA et en Allemagne !! et dans nos campagnes ?? aucunes études ? pourtant certains agents immobiliers dans le Maine et Loire par exemple estime la perte de la valeur de l'immobilier à 30 voire 50%...On n'entend pas parlé de compensation.....

Le document complémentaire de décembre 2019 reconnaît que la **saturation paysagère est déjà atteinte.**

Ce qui est préconisé: **Planter des haies aux entrées du village !!!!!** On croit rêver ! cacher des éoliennes de 180 m par des haies ! même avec les effets de perspective ...de plus trouvera-t-on des propriétaires qui accepteront la plantation de haies ?? à l'heure où les agriculteurs réduisent encore les haies et coupent les grands arbres pour pouvoir toucher les aides européennes en totalité....

4) Autre remarque plutôt sociale:

Les sommes touchées par les propriétaires et exploitants agricoles génèrent des commentaires qui ne contribuent pas à la solidarité dans la commune et à la bonne image des agriculteurs en général....

En conclusion l'étude et son complément de décembre 2019 conclue que le projet est **susceptible de respecter les normes** !! mais les habitants (hommes et animaux) le seront-ils, respectés ??? ! on a l'impression que cette partie du département n'a aucun intérêt biologique et humain donc nous sommes sacrifiés à l'intérêt général contrairement aux zones touristiques....

Sujet : [INTERNET] AVIS EP COMMUNE DE COURANT 17330

De : bella kane <bella.kane@hotmail.com>

Date : 21/02/2020 11:54

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ayant habité en Charente-Maritime pendant 3 ans, je connais bien la commune de Courant et je me rends régulièrement dans le secteur pendant les vacances car j'y ai beaucoup d'amis.

Réagir face au changement climatique est devenu urgent et les catastrophes naturels ne cessent de nous le rappeler.

Nos modes de vie doivent évoluer et s'accommoder à ce changement afin de réduire au maximum les facteurs aggravant.

La Charente-Maritime est bien positionnée vis à vis du vent, elle pourrait donc bien contribuer à basculer vers l'énergie vert.

Aujourd'hui le danger du nucléaire fait l'unanimité , la preuve la fermeture de FESSENHEIM et toutes les centrales à suivre.

C'est la raison pour laquelle j'apporte tout mon soutien au projet éolien de Courant et espère qu'il sera de même pour toutes les personnes décisionnaires.

Bien cordialement,

Mme KANE

